

**RAPPORT DE MISSION CIRCULAIRE- TOGO**  
**PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNES**  
**STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET CREATION D'UNE**  
**BASE DE DONNEES REGIONALE**

### *Introduction*

Comme convenu dans le cadre du projet « Projet régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale », s'est tenue le 14 novembre 2011 une réunion à la Direction des Pêches, à Lomé, Togo. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la mission circulaire.

Le consortium était représenté par Mlle ESCARAVAGE Carole, ingénieur du projet et l'équipe des experts du Togo par M. AHOEDO Kossi, Chef de la section des ressources halieutiques et M. BEIGUE ALFA P'ham, biologiste.

Les points à l'ordre du jour de cette réunion étaient :

1. Le bilan des données recueillies lors de la pré-enquête
2. L'enquête test
3. La stratégie d'échantillonnage
4. Formation et recrutement des enquêteurs
5. La stratégie de déploiement: répartition des agents d'enquête, moyens de transports, calendrier de passage dans les régions et zones.

### *1/ Bilan des données recueillies lors de la pré-enquête*

La pré enquête a pour objectif d'établir la liste des sites d'habitation des acteurs de la pêche par région et de recueillir un certain nombre d'informations notamment le nombre de ménages de pêcheurs sur ces sites. Dans le cas du Togo, les Directions Régionales constituent les principales autorités compétentes à même de remplir ce questionnaire. Des lettres officielles ont été rédigées à l'attention de chaque Direction précisant le rôle, les objectifs et l'importance de l'enquête. Une partie des cadres de la Direction des pêches devait se rendre dans chaque région afin d'effectuer une mission de repérage avec les directions régionales pour lister l'ensemble des sites. Celle-ci devait être couplée à la phase de sensibilisation.

Du fait de l'arrêt momentané des activités (attente de la signature de la convention), cette mission n'a pu être réalisée. Aucune liste exhaustive des sites d'habitation n'est donc pour le moment disponible.

La durée initialement prévue (3 semaines) de cette mission sera sûrement revue à la baisse pour tenir compte des contraintes de temps.

Une liste provisoire de villages de pêcheurs a tout de même été fournie. Celle-ci a permis d'envisager une stratégie de déploiement potentielle.

## *2/ Enquête test*

L'enquête test pour le Togo a été réalisée le 1<sup>er</sup> Octobre par 4 cadres de la Direction des pêches. Des commentaires et suggestions avaient été communiqués au Consortium concernant les questionnaires d'enquête et la réalisation de ce premier test.

Les experts ont renouvelé leur volonté de pouvoir enquêter certaines catégories socioprofessionnelles ciblées telles que les mécaniciens, charpentiers.

Du fait de la multitude des langues parlées dans les différentes régions, il a été suggéré d'établir pour les engins et les espèces une liste comportant les noms vernaculaires avec les noms scientifiques correspondants. En effet, les enquêteurs donneront généralement le nom vernaculaire sans connaître le nom correspondant. Pour éviter toutes erreurs, la correspondance sera faite au moment de la saisie à partir de la liste établie au préalable.

## *3/ Stratégie d'échantillonnage*

Au cours du GT2, il avait été envisagé dans le cas du Togo d'enquêter la totalité des sites d'habitation et de réaliser un échantillonnage des ménages dans chaque site (pas de raison 3). Le nombre de sites avait été estimés à 300. Ce chiffre serait revu à la hausse notamment dans le cas où il s'agirait de considérer aussi les sites ne regroupant que des pêcheurs occasionnels.

Afin d'anticiper les erreurs possibles et analyser rapidement les difficultés et contraintes de terrain, l'équipe des experts désire se consacrer entièrement durant la première semaine d'enquête au Lac de Nangbeto. Les enquêtes dans les autres sites pourront être faites simultanément.

## *4/ Formation et recrutement des enquêteurs*

Initialement, une formation de 3 jours devait être délivrée par les cadres de la Direction des pêches dans chaque région soit 5 au total. Du fait des contraintes de temps, seules 2 ou 3 formations seront réalisées.

Le recrutement des enquêteurs sera effectué par la Direction des Pêches en collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) et la Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Documentation (DSID). Celle-ci s'échelonnera sur une semaine.

Seront recrutés :

- des représentants des Comités des pêches maîtrisant le français et la langue locale
- des agents de l'administration au niveau des régions
  - les agents de la Direction des pêches

## *4/ Stratégie de déploiement*

La liste exhaustive des sites d'habitation n'étant pas disponible, une liste provisoire et approximative a été retenue :

- Lac Nangbeto : 35 sites
- Système lagunaire : 35 sites
- Préfecture de l'Oti : 50 sites
- Préfecture de la Kozah : 35 sites
- Préfecture de Kpendjal : 35 sites
- Préfecture de Bassar : 35 sites
- Autres : 50 sites

Un total de 275 sites a été estimé. Plusieurs stratégies ont été envisagées. Initialement, 7 enquêteurs et 3 superviseurs par région avaient été suggérés soit un total de 35 enquêteurs et 15 superviseurs. Notons que les superviseurs contribueraient aussi au remplissage des questionnaires.

Par la suite, en tenant compte des différentes langues parlées dans les régions et des contraintes temporelles et budgétaires, la première répartition des enquêteurs envisagée est la suivante :

<i><b>Zone géographique</b></i>	<i><b>Nbre sites</b></i>	<i><b>Nbre enquêteurs</b></i>	<i><b>Nbre de jours d'enquête</b></i>
Lac Nangbeto	35 sites	20	7
Système lagunaire	35 sites		7
Préfecture de l'Oti	50 sites	20	10
Préfecture de la Kozah	35 sites	20	7
Préfecture de Kpendjal	35 sites	20	7
Préfecture de Bassar	35 sites	20	7
Autres	50 sites	20	10
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>120</b>	

11 millions de FCFA ont été accordés au Togo pour le salaire des enquêteurs. En prenant en compte un salaire de 10 000 Fcfa par enquêteurs par jour, la répartition ci-dessus concorde avec ce budget. Néanmoins, il pourrait être révisé en fonction du nombre réels de sites d'habitation.

Pour chaque région et chaque site, des équipes de 4 enquêteurs ont été envisagées afin d'enquêter un site d'habitation par jour. Ce chiffre pourra être révisé si le nombre de ménages par site est faible.

Une mobylette accompagnée de son chauffeur (afin de prévenir les vols) devait être louée pour chaque enquêteur ainsi qu'un véhicule pour 3 superviseurs. Au vue du budget alloué au fonctionnement, d'autres moyens de transport vont être étudiés.

#### *5/ Autre*

Dans le cadre du programme, des équipements informatiques doivent être délivrés pour chaque Etat. Les experts Togolais ont exprimé le souhait que les ordinateurs fournis ne soient pas des

ordinateurs de bureau mais des ordinateurs portables soulignant leur besoin de pouvoir se déplacer avec cet outil en cas de coupure ou de déplacement.